



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Francophonie

Question écrite n° 65725

Texte de la question

M Daniel Colin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le grand prix de la francophonie attribue par l'Académie française à un chantre du communisme vietminh. Il s'étonne que l'ambassadeur de France à Hanoi doive remettre, lui-même, ce prix à un ennemi de la France. Il lui demande si une telle cérémonie n'apparaîtrait pas comme une injure aux Vietnamiens anticommunistes qui ont lutté contre la dictature de Hanoi et subi les camps de rééducation, aux boat-people qui ont fui le communisme, aux membres du corps expéditionnaire français qui ont laissé 90 000 de leurs camarades morts pour la France en Indochine.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire s'étonne de l'attribution du grand prix de la francophonie au docteur Nguyen Khac Vien. Il me paraît utile de préciser que ni mon ministère ni aucune autre instance du Gouvernement n'avaient été consultés auparavant sur cette affaire, l'Académie française étant maîtresse de ses choix. J'ajoute que ce n'est pas notre ambassadeur à Hanoi, mais un collaborateur de M Maurice Druon qui a remis ce prix, à Ho Chi Minh-Ville, au docteur Nguyen Khac Vien. S'il est vrai que le lauréat du grand prix de la francophonie a compté jadis parmi les propagandistes politiques du Viet-nam - avant de devenir, voici douze ans, partisan de l'ouverture, et d'être perçu aujourd'hui comme un contestataire -, une telle distinction lui a été en fait attribuée en tant que traducteur émérite ayant contribué activement au maintien de notre langue et de notre culture au Viet-nam. Enfin, le docteur Nguyen Khac Vien a fait savoir qu'il entendait affecter les 400 000 francs de son prix au centre de psychologie et de psychopathie infantiles, seule organisation non gouvernementale à but scientifique existant au Viet-nam et dont, médecin de formation, il est le créateur.

Données clés

Auteur : [M. Colin Daniel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65725

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5690